



AVIS D'ENQUETE

Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **01.06.2024** au **30.06.2024**

Compétence
(ME) Municipale Etat

Parcelle(s)	No ECA	Coordonnées (E / N)
11	482 485	2533490/1172740

Nom de la commune : Chavornay

Nature des travaux : Transformation(s)

Description de l'ouvrage : Transformation des bâtiments ECA 485 et 482 (aménagement de 13 appartements), construction d'un couvert à véhicules et d'un couvert à vélos, installation d'une PAC géothermique et d'une PAC air-eau

Situation : Grand'Rue 15 et 17, Rue de Crause 1b

Note de Recensement Architectural : 4 3

Propriétaire(s) : BEAUVERD RAYMOND ET BEAUVERD BERTRAND P.A.: BEAUVERD & MALHERBE SA

Promettant(s) acquéreur(s) :

Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :

Auteur(s) des plans : BEAUVERD MARTINE BEAUVERD & HALTER ARCHITECTES SÀRL

Demande de dérogation :

Art. 4.2 RGCAT (IUS dépassé), application de l'art. 4.4 RGCAT (Bâtiment ancien à conserver)
Art. 5.5 RGCAT (Distance entre bâtiments), application de l'art. 5.5 RGCAT (Protection incendie assurée et dépendances fonctionnellement indissociables)
Art. 5.4 RGCAT (Distance aux limites de propriété), application de l'art. 5.7 RGCAT (Dépendances)
Art. 7.2 al. 1 RGCAT (Forme de la toiture du couvert à vélos), application de l'art. 7.2 al. 2 RGCAT (Situation particulière).
Art. 7.3 RGCAT (Ouvertures en toiture), (Harmonisation et esthétisme)
Art. 8.2 RGCAT (Mouvements de terre)
Art. 28 RLATC (Dimension des ouvertures), application de l'art. 28 RLATC (Contrainte de l'état existant)

Particularité(s) : Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

PLAN DE SITUATION DRESSÉ POUR MISE À L'ENQUÊTE COMMUNE DE CHAVORNAY

Parcelle : 11	Désignation cadastrale :	
Propriété de :	Bâtiment ECA 482	112 m ²
Raymond André Beauverd et	Habitation ECA 485	509 m ²
Bertrand Robert Beauverd	Place-jardin	2'351 m ²
	Surface totale	2'972 m ²

Transformation des bâtiments ECA 485 et 482 (aménagement de 13 appartements), construction d'un couvert à véhicules et d'un couvert à vélos, installation d'une PAC géothermique et d'une PAC air-eau

Dérogation à l'art. 4.2 RGCAT (IUS), application de l'art. 4.4 RGCAT Dérogation à l'art. 8.2 RGCAT (Mouvement de terre > 1 m.)

Dérogation à l'art. 5.4 RGCAT (distance à la limite : couvert à vélos et places de parc),
application de l'art. 5.7 RGCAT et accords des voisins

Dérogation et application de l'art. 5.5 RGCAT (couvert, mesures compensatoires PI)

Mensuration numérique	Zone du bourg
Plan RF n° 4	Secteur de protection des eaux : üB
Coord. moy. : 2'533'490 / 1'172'740	IUS = 0.50
Altitude moyenne : ~452 m	D.S.B. = III
	Note de recensement architectural :
	ECA 485 = note 3 ECA 482 = note 4

SERVITUDES :

- 013-127253 (C) Zone/quartier : interdiction de bâtir
- 013-120729 (C) Voisinage : jours et vues
- 013-120781 (D) Passage à pied et à char
- 013-120781 (D) Plantations, clôtures : dérogation à la distance légale des plantations
- 013-141194 (C) Usage stationnement et dépôt interdits
- 013-164456 (D) Canalisations d'eau
- 013-164457 (D) Canalisations de gaz
- 013-188536 (D) Passage à pied et pour véhicules
- 013-188537 (D) Canalisations d'eaux claires
- 013-188538 (D) Canalisations d'eaux usées
- 013-189862 (C) Canalisations d'électricité
- 013-193846 (D) Passage à pied
- 013-193854 (D) Passage à pied et pour tous véhicules
- 013-193855 (D) Canalisations d'eaux usées

MENTIONS :

- 013-175612 # Précarité de construction (à radier)

CHARGES FONCIERES : Aucune

La réalisation de ce projet implique une mise à jour du plan RF

Les propriétaires :



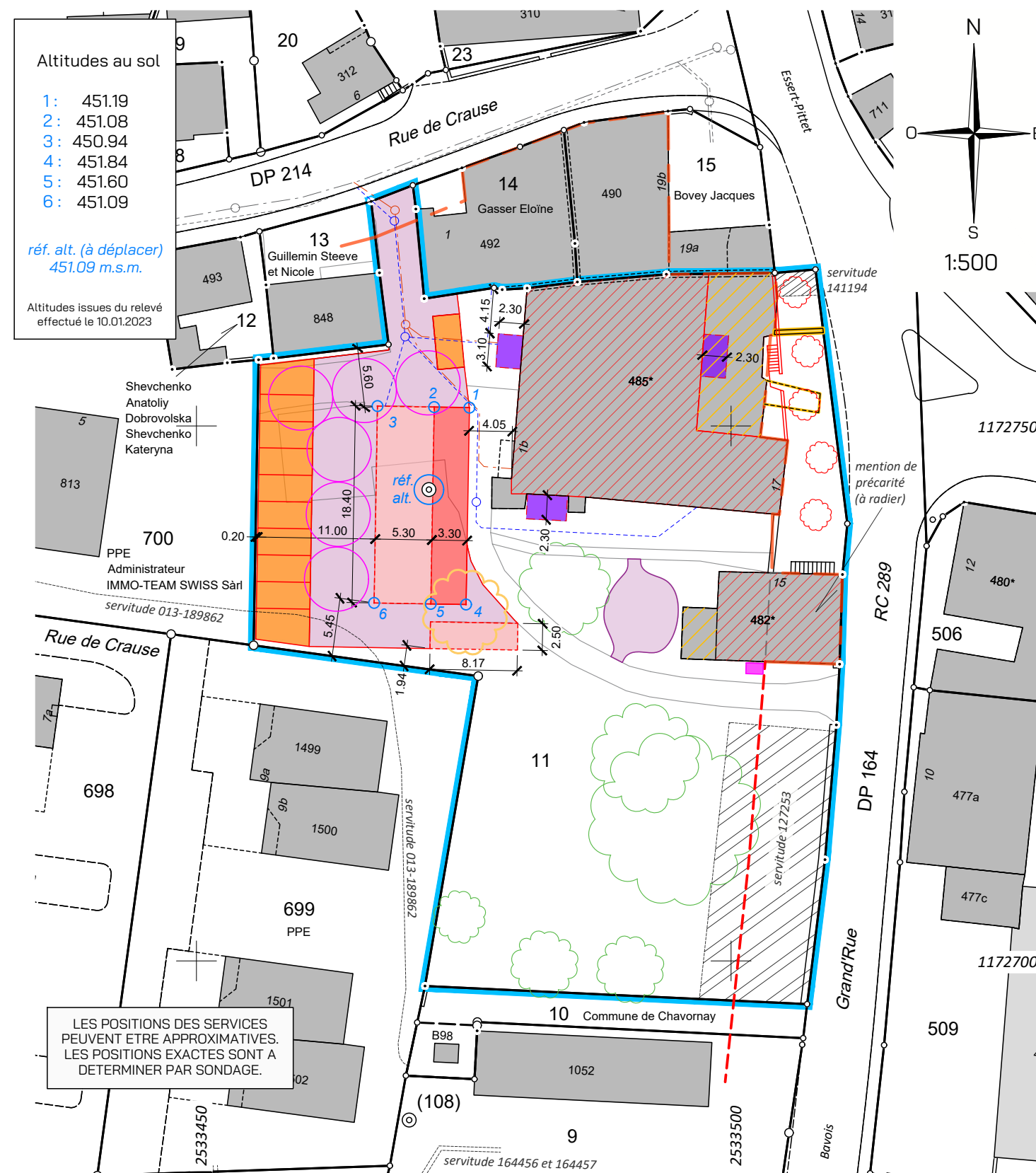
KADASTRE.CH

Géomètre breveté
Rue de l'Industrie 3
1373 Chavornay
024 510 38 00
contact@kadastre.ch
www.kadastre.ch

J-F. ROLLE
Ing.-géomètre breveté

Chavornay, le 15 mars 2024

Dossier technique : 774 / V2



Légende :

- | | | |
|-----------------|--|--|
| Transformations | Pompe à chaleur | Place de jeux |
| Bâtiment démoli | Sonde géothermique | Arbre existant |
| Réduits | Balcon | Arbre abattu |
| Couvert | Places de parc | Arbre nouveau |
| Accès, place | Limite des constructions, selon plan du 04.07.2016 | Front d'implantation obligatoire, selon plan du 04.07.2016 |
| Accès existants | EC existantes | EU existantes |
| EC nouvelles | EU nouvelles | |

Création d'ouvertures en toiture et balcon baignoire, selon plans d'architecte.
Panneaux photovoltaïques et détails de construction, selon plans d'architecte.